

—  
Direction générale déléguée  
relations humaines

Dossier de candidature  
Recrutement par voie contractuelle des travailleurs handicapés dans  
la fonction publique d'état  
**Campagne 2024**

Nom et prénom du candidat :

*Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié*

Candidature à l'emploi (merci de cocher la case correspondante)

	Corps	BAP	Emploi type	Catégorie
<input type="checkbox"/>	Assistant Ingénieur	G	Gestionnaire Logistique	A
<input type="checkbox"/>	Technicien de recherche et formation	J	Technicien-ne en gestion administrative	B
<input type="checkbox"/>	Adjoint technique de recherche et formation	F	Aide d'information documentaire	C
<input type="checkbox"/>	Adjoint technique de recherche et formation	J	Adjoint-e en gestion administrative	C

Ce dossier doit être retourné complet par voie postale à l'adresse suivante :

Université de Lille  
Domaine Universitaire Pont de Bois  
Service Recrutement - Bureau des concours  
BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Au plus tard le 30 avril 2024 (le cachet de la poste faisant foi)

*Il est demandé à chaque candidat de remplir avec exactitude le présent dossier et de fournir l'ensemble des pièces définies en page 2.*

**Il est rappelé que tout recrutement est subordonné :**

- A la vérification du bulletin n°2 du casier judiciaire (ces opérations sont effectuées par l'Université)
- A la validité du justificatif au titre du handicap- celui-ci devant couvrir toute la période du contrat
- Aux conditions de titres ou diplômes exigés par les fonctions (Les bénéficiaires du recrutement par la voie contractuelle doivent satisfaire aux mêmes conditions de diplômes, de niveau et d'aptitude physique que les candidats inscrits au concours externe. De plus la dispense de diplôme pour les mères et pères de trois enfants et pour les sportifs de haut niveau ne peut être prise en compte pour le recrutement par la voie contractuelle car elle est prévue uniquement pour les concours.)
- A la vérification de l'aptitude physique aux fonctions postulées par un médecin agréé (ceci est organisé par les services de l'Université avant la prise de fonction)

**Pièces justificatives à joindre à votre demande**

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Copie du Titre ou diplôme le plus élevé
- Copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (Recto verso)
- Copie de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) attribuée par la CDAPH ou du justificatif de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, **en cours de validité pendant toute la durée du contrat.**
- Si nécessaire, le certificat médical relatif aux aménagements des épreuves de concours : Dans le cas de ce recrutement BOE, le certificat médical sera obligatoire si vous sollicitez un aménagement particulier pour le bon déroulement de l'entretien avec le jury (sous réserve d'admissibilité).

### Identité du candidat

Nom d'usage		Nom de famille	
Prénom(s)			
Date de naissance		Lieu de naissance	
Pays de naissance		Nationalité	
Numéro de sécurité sociale			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Adresse mail	

### Validité du justificatif attestant de la qualité de BOE

Validité	Du		Au	
----------	----	--	----	--

### Votre parcours scolaire et professionnel

Titres et diplômes (préparés et/ou obtenus)			
Année	Titre ou diplôme	Etablissement	Ville
Expériences professionnelles précédentes			
Période	Fonctions occupées	Etablissement, société, administration,...	Lieu

Ce traitement fait l'objet d'une déclaration au registre du DPO de l'Université.  
Toutes les informations relatives sont disponibles sur <https://www.univ-lille.fr/dp/personnels/>



Direction générale déléguée  
relations humaines

Nom d'usage		Nom de famille	
Prénom(s)			

## Certificat médical relatif aux aménagements des épreuves de concours

Joindre une copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou de bénéficiaire de l'obligation d'emploi cité aux alinéas 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.5212-13 du Code du travail.

*Ce certificat médical ne peut être complété que par un médecin agréé.*

La liste des médecins agréés est consultable auprès des agences régionales de santé, des préfetures et des universités ou en consultant le lien ci-dessous :

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/Medecins-agrees-pour-la-fonction-publique-du-Nord>

*Les aménagements ne sont pas accordés automatiquement aux personnes qui en font la demande mais sont en fonction de la nature du handicap dont elles souffrent. Les aménagements de l'épreuve de recrutement doivent garantir aux personnes en situation de handicap un traitement équitable de leur candidature, sans donner un avantage supplémentaire, afin de ne pas rompre la règle d'égalité entre les candidats.*

Je, soussigné·e docteur	
médecin agréé par l'administration, certifie que le handicap de	
M. / Mme (NOM, Prénom)	
demeurant au	
justifie l'attribution des aménagement(s) suivants pour passer l'épreuve d'audition pour le recrutement de :	
Aménagements nécessaires	

*Ce traitement fait l'objet d'une déclaration au registre du DPO de l'Université.  
Toutes les informations relatives sont disponibles sur <https://www.univ-lille.fr/dp/personnels/>*

Fait à  
Le

Signature et cachet  
du médecin agréé